

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 5 et 12 MARS 1967

ELECTRICES, ELECTEURS de la circonscription Muret - Villefranche-de-Lauragais

Dans les jours qui viennent, vous allez être appelés à choisir le député de la Vᵉ Circonscription, le parlementaire qui, pendant cinq ans, sera chargé de veiller sur les intérêts de nos cantons, de nos communes, de nos familles... Depuis plusieurs semaines, je parcours en tous sens les coteaux du Lauragais, du Volvestre et du Terrefort, les plaines de l'Ariège et de la Garonne et le spectacle qui m'est offert, me remplit à la fois de tristesse et de joie.

Oui, les volets de ces fermes abandonnées, qui battent au vent, ces vastes espaces sans demeures habitées, toutes ces campagnes désertées par les jeunes engendrent un malaise indéfinissable ! Par contre, quelle impression de puissant réconfort l'on puise dans les réunions publiques, au contact de ceux qui sont restés, qui croient contre toute espérance et qui mettent en vous, sans qu'ils le disent autrement que par leur regard résolu, leur suprême espoir de sauver ce Sud-Ouest mal aimé, abandonné depuis longtemps à un tragique destin.

Le 5 mars 1967, la désignation du député de la circonscription aura des conséquences incalculables pour vous-mêmes, vos parents, vos enfants... Ou vous renouvellerez le mandat du député sortant M. Couzinet, qui au terme de cinq ans d'activité parlementaire est incapable de se prévaloir d'une seule décision positive en faveur de la circonscription, ou vous ferez confiance au dynamisme que j'ai pu témoigner, tant à Muret, dans la construction de logements sociaux, d'établissements industriels, de lycées, d'hôpitaux..., que dans l'ensemble de la circonscription par les résultats que j'ai obtenus pour les victimes des calamités agricoles, les éleveurs de volailles, les transports scolaires, la construction de C.E.S., de collèges agricoles, de maisons de retraite, de prêts aux collectivités locales et aux coopératives, ALORS QUE JE N'ETAIS PAS PARLEMENTAIRE !

Libre de tout engagement et de toute attache avec une organisation politique quelconque, mais homme de progrès, condamnant l'instabilité due au régime des partis comme l'excès d'autoritarisme, je reste un partisan sincère de la constitution en vigueur, pourvu que son application soit loyale et correcte.

Le contrat de législature m'apparaît comme la meilleure garantie d'une stabilité efficace.

En politique extérieure, partisan de la coexistence pacifique, j'approuve toutes les initiatives et

toutes les institutions qui tendent à consolider la paix entre les peuples.

N'étant ni un député fantôme en province, ni un député-robot à Paris, n'étant un inconditionnel ni du oui, ni du non, je me déterminerai, demain, si j'obtiens votre confiance, uniquement en fonction de l'intérêt collectif de la circonscription et des intérêts qui vous sont propres, en vous défendant aussi contre l'arbitraire et tous les abus de pouvoir dont vous pourriez souffrir.

Dans cette profession de foi qui se doit d'être brève mais sans équivoque, il ne m'est pas possible de traiter en détail les problèmes intéressant les diverses catégories professionnelles, agriculteurs, ouvriers, artisans, commerçants. Créer la prospérité et assurer le plein emploi par de vastes réalisations comme je l'ai déjà fait à Muret et comme je me propose de le faire demain dans toute la circonscription en aidant activement les maires, m'apparaît le meilleur moyen de servir tout le monde.

Je m'en voudrais néanmoins en terminant ce message de ne pas avoir une pensée particulière pour nos compatriotes venus d'Afrique du Nord que j'assure de ma sollicitude et de mon appui le plus total pour promouvoir une amnistie totale et une complète indemnisation des préjudices subis.

Qu'il me soit permis enfin de vous demander de VOTER UTILE DES LE PREMIER TOUR DU SCRUTIN. Ne perdez pas vos suffrages sur des candidats qui n'ont aucune chance car, en m'élisant au premier tour, vous me donnez le prestige et l'autorité nécessaires pour représenter et défendre vos intérêts légitimes.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION MURET-VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS,

VIVE LA REPUBLIQUE.

Jacques DOUZANS,
Maire de Muret,
Conseiller Général de la Haute-Garonne,
Ancien Député.

Vu, le Suppléant :
Roger ALIAS,
Maire de Villefranche-de-Lauragais,
Conseiller Général de la Haute-Garonne.

Imp. Cazaux - Muret